

Décision

Générale

colonial

Décision n° 45-327-1924 Commissions.

n° 45-327-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 février 1924

Numéro JO

n° 327 du 29/02/1924

Date du numéro

29 février 1924

TEXTE INTÉGRAL

la commission de taxation des denrées pour l'année 1924 est composée de : MM. le Secrétaire général du gouvernement, le Chef des districts, le Chef du service des douanes, le Chef du 1er bureau le Commissaire de police, Marill, T, Mohamedally,. Ahmed ben Ahmed, Bazara et Rague Moussa.